

# Sevrage Tramadol

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/02/2023 12:23

Bonjour à tous. Pour raconter sommairement mon histoire. J'ai pris du Tramadol et du Doliprane pendant 6 ans, conseillée par mon médecin qui ne cessait de dire "une hernie peut se résorber attendez encore avant d'envisager la chirurgie". Résultat, au bout de 6 ans, non seulement elle ne s'est pas résorbée mais elle s'est aggravée. J'ai donc dû me faire opérer après 6 ans de Tramadol. Aujourd'hui, je suis mal. Impossible de l'arrêter (à savoir que j'étais à 400mg/jour). L'autre jour, j'ai essayé de diminuer à 300mg et j'ai été réveillée la nuit par des sueurs impressionnantes et des douleurs très très profondes (j'avais l'impression qu'on me broyait les os). Horrible. Avez-vous connu ça ? Si oui, comment vous en êtes-vous sortis ? Merci par avance pour vos réponses.

---

## Mise en ligne le 03/03/2023

Bonjour,

Vous pensiez certainement adresser votre message sur un forum de discussions. Or, vous êtes ici sur le support de « vos questions/nos réponses » permettant de s'adresser à un professionnel formé en addictologie.

Pour vous permettre d'exposer votre situation sur le forum des discussions, nous vous transmettons un lien en bas de page vers la bonne rubrique. Néanmoins, nous allons tenter de vous apporter quelques pistes de réflexion concernant votre situation.

Vous nous dites avoir pris pendant de nombreuses années du Tramadol. Il s'agit d'un traitement antalgique de niveau 2 comprenant de la codéine et ses dérivés. Ce médicament pris sur du long terme génère une dépendance physique. Les symptômes que vous décrivez sont la manifestation d'une diminution sans doute trop rapide.

Vous trouverez en bas de page un lien vers notre fiche produit « opioïdes » qui vous permettra de disposer de toutes les informations dont vous aurez besoin pour mieux identifier les symptômes de sevrage.

Initier un sevrage nécessite une diminution très progressive qui peut prendre du temps mais qui est nécessaire pour ne pas échouer dans cette démarche.

Il serait vraiment important que vous puissiez être accompagnée dans votre volonté de réduire et/ou de cesser ce traitement. Vous pouvez vous rapprocher de votre médecin prescripteur afin de lui expliquer la situation pour établir ensemble une diminution très progressive.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi bénéficier de consultations individuelles, confidentielles et gratuites dans un service de soins qui traite des dépendances. Il s'agit des Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où médecin addictologue, psychologue et infirmier peuvent vous apporter un soutien et une aide personnalisée dans un espace d'écoute bienveillant. Les professionnels seront en mesure d'évaluer avec vous le meilleur moyen d'envisager les étapes du sevrage au Tramadol.

Vous trouverez les coordonnées de 3 CSAPA dans votre ville en bas de page.

En attendant, si vous ressentez le besoin d'échanger autour de votre situation, vous pouvez contacter nos écoutants par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), tous les jours de 8h à 2h ou par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv**

---

### **[CSAPA Association Addictions France Antenne de Martigues](#)**

Maison de Santé Pluridisciplinaire de l'Escaillon  
Avenue Jean-Paul Marat  
**13500 MARTIGUES**

**Tél :** 04 42 07 28 23

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA L'Entre-temps](#)**

22 boulevard Marcel Cachin  
**13500 MARTIGUES**

**Tél :** 04 42 81 00 56

**Site web :** <https://www.addiction-mediterranee.fr/>

**Secrétariat :** Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h

**Accueil du public :** Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h

**Substitution :** accessible aux horaires du CSAPA

**Consultat° jeunes consommateurs :** de préférence le mercredi, mais autres horaires possibles, (encadrée par psychologue, éducatrice et infirmière)

[Voir la fiche détaillée](#)

## **Unité d'addictologie du Centre hospitalier de Martigues**

3 Boulevard des Rayettes  
Centre Hospitalier de Martigues BP 50248  
**13698 MARTIGUES**

**Tél :** 04 42 43 27 75

**Secrétariat :** Lundi de 13h00 à 16h30, mardi de 9h à 16h30, jeudi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 16h30  
(fermé le mercredi)

**Accueil du public :** du lundi au vendredi de 8h à 17h30

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Forums Drogues info service](#)
- [Témoignages Drogues info service](#)
- [Fiche synthèse opioïdes](#)